

Développer un club local d'entreprises partenaires autour du Jardin de Cocagne

Présentation

Les partenariats entre associations et entreprises connaissent depuis quelques années une véritable évolution. Les structures d'insertion par l'activité économique sont de plus en plus nombreuses à s'ancrer dans le tissu économique local. Pas besoin d'être une grande entreprise ou une grande association pour mettre en place des partenariats de ce genre.

Effectivement, les formes d'implication évoluent progressivement vers une démarche de co-construction, mutuellement enrichissante pour les partenaires. Les partenariats s'inscrivent donc maintenant plus largement dans la vie de la structure, du Jardin. Ils dépassent le simple objectif de retour à l'emploi des salariés en insertion et comportent par exemple du mécénat de compétences, de la mutualisation d'expériences...

L'exercice n'est pas aisé. Un travail a lieu avec l'association le R.A.M.E.A.U. Une commission de Jardins de Cocagne a élaboré un kit et une démarche visant à faciliter votre action.

Objectifs

L'objectif de de cette formation est de mettre en œuvre le « Kit Pratique Entreprises » créé en commission, durant l'année 2013, par des Jardins, en partenariat avec le RAMEAU.

En suivant cette démarche pas à pas, les directeurs des Jardins pourront créer de nouveaux partenariats et développer ceux existants. Ils pourront alors définir les grandes lignes d'une stratégie pour développer un réseau d'entreprises, en tenant compte du fonctionnement du Jardin, des contraintes et des opportunités de l'environnement local :

- Se mettre en condition de créer des partenariats.
- Définir une stratégie de partenariat.
- Passer à l'action.
- Faire vire le partenariat.
- Pour aller plus loin : la création de clubs d'entreprises.

Contenu

On comprendra au cours de cette formation que pour atteindre le but de création d'un club d'entreprises, il faut suivre une méthodologie particulière. Pour cela, les fiches « outil » et les fiches « illustration » du « Kit Pratique Entreprises » serviront de trame.

Méthode

A partir du vécu professionnel de chacun, la formation permettra d'affermir la réflexion des participants avec des éléments précis pour construire des actions concrètes.

Public :

Directeurs.

Dates :

15-16 janvier 2014.

Lieu :

Enclos Rey (Paris).

Intervenant(s) :

Marie-Pierre Baccon, Responsable formation et chef de projet site national Réseau Cocagne.

Coût :

Pour les adhérents du Réseau Cocagne, frais pédagogiques, d'hébergement et de déjeuners à la charge du Réseau, transport à la charge des Jardins.
Pour les non-adhérents : 500 euros.